



L'Assemblée générale du 15 juin acte plusieurs modifications statutaires dont la création d'un comité de mission, l'adoption d'une nouvelle raison d'être et une nouvelle dénomination pour la société européenne, structure de tête du Groupe, Clariane

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la société Korian, devenue société Clariane, s'est réunie le 15 juin 2023, sous la présidence de M. Jean-Pierre Duprieu, Président du Conseil d'administration, et en présence de Mme Sophie Boissard, Directrice générale du Groupe, de M. Philippe Garin, Directeur financier Groupe, de Mme Amandine Daviet, Secrétaire générale Groupe, des membres du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes.

- **Adoption d'une nouvelle raison d'être et transformation en société à mission**

L'Assemblée générale a approuvé l'adoption d'une nouvelle raison d'être pour le Groupe : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Issue de la vaste consultation faite auprès de l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes, cette raison d'être s'inspire des trois valeurs historiques du Groupe : confiance, responsabilité et initiative.

L'Assemblée générale a approuvé l'adoption de la qualité de société à mission au sens de l'article L 210-10 du code de commerce. Cette qualité de société à mission s'accompagne de cinq engagements pris vis-à-vis des résidents, des patients et proches aidants, des collaborateurs et des communautés locales autour des thèmes de la considération, de l'équité, de l'innovation, de la proximité et de la durabilité.

Le Groupe lancera dix premières initiatives concrètes sur la base de ces engagements (cf. annexes), avec notamment dès le 4 juillet 2023 la mise en place de l'Université Clariane. Cette nouvelle université d'entreprise permettra chaque année à au moins 6 500 collaborateurs de suivre des formations diplômantes allant du CAP au diplôme universitaire, dans les principales filières professionnelles du Groupe (soin et santé, restauration et hospitalité, management, fonctions ressources humaines et financières).

L'Assemblée générale a approuvé la constitution d'un comité de mission, composé de représentants de patients et résidents, de salariés et de personnalités qualifiées.

Il aura pour rôle de suivre l'exécution de la mission et la mise en œuvre des initiatives prises. Il permettra de faire entendre dans la durée la voix des parties prenantes dans la gouvernance et présentera chaque année à l'assemblée générale des actionnaires un rapport qui sera rendu public.

Le Conseil d'administration a ensuite procédé à la nomination des membres sur recommandation de la Directrice générale.

Le docteur Françoise Weber, actuelle présidente du conseil des parties prenantes de Korian France et médecin de santé publique, ancienne Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire (InVS) et ancienne présidente du centre européen de surveillance des maladies (ECDC), préside ce comité de mission.

Ce comité est également composé de Mme Moira Allan, Dr. Stefan Arend, M. Jean-Marie Bockel, M. Etienne Caniard, Pr. Francesco Longo, Mme Sofie Marckx, M. Antoine Maspétiol, Mme Catia Piantoni, M. Pierre-Yves Pouliquen, M. Jérôme Vandekerkhove, Dr. Jacques van der Horst et du représentant des salariés désigné par le comité de la société européenne.

- **Clariane, nouvelle dénomination de la société européenne, structure de tête du Groupe**

Pour marquer l'adoption de ces engagements communs à toutes les activités et entités de l'entreprise, l'Assemblée générale a approuvé la modification de la dénomination sociale de la société européenne, structure de tête du Groupe, pour adopter une dénomination distincte, celle de Clariane.

Le Groupe Clariane conserve les différentes marques expertes, sous lesquelles il opérait déjà :

- pour les maisons de retraite médicalisées : Korian, Seniors Residencias, Berkley...
- pour les établissements et services de santé : Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert...
- pour le domicile et l'habitat alternatif : Petits-fils, Ages & Vie...

- **Gouvernance**

Les mandats d'administrateurs de Mme Sophie Boissard, M. Philippe Dumont, M. Guillaume Bouhours et Dr Markus Müschenich ont été renouvelés par l'Assemblée générale.

- **Participation à l'Assemblée générale et compte-rendu des décisions**

Lors de cette Assemblée générale, 65 583 873 actions ayant le droit de vote ainsi qu'un nombre identique de droits de vote exerçables étaient représentés sur un total de 106 185 131 actions ayant le droit de vote, soit 61,76% des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée générale a adopté au total 32 résolutions sur 32 soumises à son vote.

Les résultats complets des votes seront disponibles sur le site internet www.clariane.com.

L'Assemblée générale sera disponible en différé dans la rubrique Investisseurs du site www.clariane.com.

Pour Sophie Boissard, Directrice générale de Clariane : « *En dépit des épreuves et vents contraires qu'a pu connaître notre secteur au cours des trois dernières années, nous avons poursuivi, avec le soutien de toutes nos parties prenantes, le travail de fond au service de la qualité des soins et de la prise en charge dans nos différents réseaux. Nous progressons sur l'ensemble des indicateurs de notre feuille de route en matière ESG et nous avons d'ores et déjà atteint la plupart des objectifs que nous nous étions fixés pour 2023. Nous sommes particulièrement heureux de franchir aujourd'hui cette nouvelle étape d'engagement au service de nos patients et résidents, avec l'adoption de la qualité de société à mission et la mise en place d'un nouveau projet d'entreprise « A vos côtés ».* »

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans sept pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Avec leurs différentes expertises, les 67 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de plus de 800 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, Berkley, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Contacts presse

Matthieu Desplats
Directeur des relations presse
06 58 09 01 61
Matthieu.desplats@korian.com

Julie Mary
Responsable des relations presse
06 59 72 50 69
julie.mary@korian.com

Florian Bachelet
Responsable des relations presse
06 79 86 78 23
florian.bachelet@korian.com

Annexes

Cinq engagements vis-à-vis des patients et proches aidants, des collaborateurs et des communautés locales

1. Agir avec respect et considération tant envers chacune des personnes que nous accompagnons, et ses proches, qu'envers chacun de nos collaborateurs et de nos parties prenantes et lutter contre toute forme de discrimination ;
2. Faire prévaloir un modèle d'activité durable et équilibré, bénéficiant à nos patients, résidents et leurs familles, nos collaborateurs et les autres parties prenantes pour chacun de nos métiers et dans nos décisions d'investissement ;
3. Favoriser l'innovation pour contribuer à une meilleure prévention des maladies, à l'efficacité des traitements et à la satisfaction et la qualité de vie des patients, résidents et de leurs familles, de nos collaborateurs et des autres parties prenantes ;
4. Contribuer, par notre ancrage local et à travers notre réseau d'établissements, à l'accès aux soins, à construire un écosystème local résilient et participer à la dynamique d'activité de chacun des territoires dans lesquels nous sommes présents ;
5. Protéger nos communautés en contribuant par nos pratiques et nos comportements quotidiens à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Dix initiatives en direction des patients, aidants, collaborateurs et communautés locales :

1. Mettre en œuvre notre approche "Positive Care" dans tous nos établissements/activités (maisons de retraite, établissements de santé, domiciles et habitat alternatif), afin de promouvoir la personnalisation des soins, protéger l'humanité et l'autonomie de nos patients/résidents, améliorer leur qualité de vie dans tout ce que nous faisons et ainsi améliorer la considération ressentie (évaluée via nos enquêtes de satisfaction).
2. Développer des services de conseil et d'orientation pour aider les personnes qui se trouvent dans une situation de fragilité et leur permettre de comprendre et d'accéder au soutien et à l'aide disponibles, que ce soit au sein de notre Groupe ou dans d'autres réseaux.
3. Aider nos collaborateurs qui traversent des moments de fragilité en leur fournissant une assistance psychologique et sociale ainsi qu'un soutien temporaire, financier ou en nature, afin de limiter l'impact à court terme sur leur vie et prévenir la détérioration à moyen terme de leur situation.
4. Développer les activités de prévention de santé à l'attention de nos collaborateurs, tant en termes de régularité que de qualité, afin de contribuer à la détection et au traitement précoce des maladies potentielles tout en encourageant les employés à prendre soin de leur propre bien-être.
5. Développer et multiplier les parcours et modules de formation qualifiante afin d'améliorer l'employabilité et la promotion des salariés, tant en interne qu'en externe.
6. Réinvestir au moins 50 % des bénéfices de l'entreprise dans notre mission de soin et permettre à nos collaborateurs de devenir actionnaires de leur entreprise afin d'assurer la continuité de la mission de l'entreprise et redistribuer aux employés une partie de la valeur qu'ils contribuent à créer.
7. Stimuler activement la recherche médicale et clinique et y participer afin de contribuer à un meilleur traitement des maladies chroniques ainsi qu'à l'amélioration du rôle des aidants.
8. Développer des technologies pour améliorer la vie des personnes fragiles ou isolées et de nos employés.
9. Promouvoir l'approvisionnement local et inclusif pour participer au développement de l'économie des régions dans lesquelles nous opérons tout en soutenant l'inclusion des personnes les plus vulnérables dans la société.
10. Faire évoluer notre mix énergétique et réduire notre consommation globale, en adoptant des solutions plus efficaces et en utilisant de l'énergie locale et décarbonée, afin de réduire radicalement et rapidement l'impact négatif de nos activités sur le climat.

En plus de ces dix initiatives : mettre en place et renforcer notre gouvernance en intégrant des représentants de nos principales parties prenantes dans chaque établissement et au niveau national, afin de tirer parti de l'intelligence collective et veiller à ce que l'ensemble de nos communautés soient pleinement intégrées dans les décisions et les actions que nous prenons.